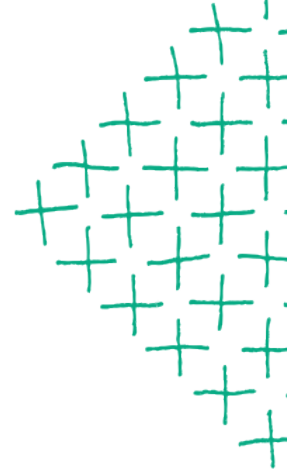




POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles



RAPPORT ANNUEL 2018 | 2019

PRODU **RE**
NOURR **R** *ici et maintenant*

95^e CONGRÈS DE L'UPA



Table des matières

Mot du président général	3		
Mot du directeur général	5		
Portrait de l'Union	6		
Une Union à votre service	8	Une Union en appui à vos projets	18
— Les mémoires de l'Union en 2019	8	— Appellation « Vin du Québec »	18
— Les grands dossiers publiés dans L'U	8	— Les Éleveurs de porcs réclament plus d'équité	18
— Bilan de la formation syndicale	8	— Des appuis pour la relève agricole	18
— Service de santé et de sécurité du travail	9	— 2,7 M\$ pour la valorisation des produits biologiques	19
— Campagne Ensemble	10	— Bonne nouvelle aquacole	19
— Campagne Les champs changent	10	— Apimondia : un événement majeur à Montréal!	19
— 110 000 visiteurs à la 17e édition des Portes ouvertes!	10	— Beaucoup de projets dans les cartons des agricultrices	19
— Manje lokal nou grandi!	10	— Compensations pour les producteurs de lait	20
— BHLF : juridiquement vôtre	11		
— Trois nouveaux outils web	11	Une Union en partenariat	21
— Un coup de pouce de l'Union pour nourrir et faire grandir	12	— Table de concertation sur les enjeux des travailleurs étrangers temporaires	21
 		— Repenser l'aménagement du territoire	22
Une Union à la défense de vos intérêts	13	— 4 partenaires pour la protection des terres	22
— Les agriculteurs et les forestiers font campagne	13	— La Grande Tablée 2018	22
— Assurance récolte	14	— ASAQ : nouvelle entente pour 2019-2020	22
— Rencontre avec Mike Pence	14	— Mise en oeuvre de la Politique bioalimentaire québécoise	23
— Dossier pesticides	15	— Sommet agroenvironnemental	24
— Marchés de proximité	16	— Programme de récupération en supermarchés	24
— Changements à la fiscalité foncière agricole	16		
— Mirabel : la fin d'une saga de 50 ans!	17	À souligner	25
— Aéroport de Saint-Roch-de-l'Achigan : une belle victoire!	17	— Anniversaires	25
		— Coups de chapeau	25
		— Hommages aux bâtisseurs	26

Mot du président général

La création du rapport annuel est toujours un travail intéressant. Le temps passe tellement vite, les urgences se succèdent et dans le temps de le dire, c'est la fin de l'année. Le rapport annuel, c'est un peu comme un livre d'histoire, c'est le récit résumé de nos actions des 12 derniers mois. À coup sûr, ce qui aura marqué la dernière année, c'est la place prépondérante qu'a occupée le dossier de l'environnement.

L'agriculture du Québec a fait des pas de géant en agroenvironnement depuis 25 ans. La réglementation québécoise est l'une des plus exigeantes au monde. Les producteurs agricoles québécois sont engagés dans la voie du développement durable depuis des générations, soucieux de transférer leur patrimoine aux générations suivantes. La colonne vertébrale de notre agriculture est la ferme familiale.

Par-dessus tout, l'Union désire une discussion franche et ouverte sur les enjeux agroenvironnementaux. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé, avec Équiterre et la Fondation David Suzuki, la tenue de la commission parlementaire sur la gestion des pesticides. La protection de notre environnement et l'avenir de notre planète concernent chacun de nous. Seul l'effort combiné de tous, du producteur aux consommateurs, aura un impact. L'amélioration des pratiques agricoles exige de la recherche, de l'accompagnement professionnel et du temps, tout en considérant l'environnement économique dans lequel l'agriculture du Québec évolue. Pour l'Union, le défi environnemental dans lequel l'agriculture québécoise est engagée doit être un grand projet de société, mobilisateur, au centre duquel seront placés les producteurs agricoles.

Côté commerce international, les tensions entre la Chine et les États-Unis ont continué de prendre de l'ampleur en 2019. Le Canada a été entraîné dans ce conflit. Les secteurs des viandes et des céréales en ont fait les frais. Le gouvernement américain n'a cependant pas tardé à appuyer ses agriculteurs avec une aide se chiffrant à près de 30 milliards de dollars, tandis que nos producteurs n'ont reçu aucune aide significative du gouvernement canadien. Bien que le marché chinois soit maintenant rouvert à la viande canadienne, les pertes subies seront difficilement récupérables. Les producteurs de canola sont toujours sous l'effet de cet embargo et les effets collatéraux sur les autres céréales ne sont pas négligeables. Les programmes de gestion des risques ne sont pas adaptés à ce genre de situation. Une intervention est nécessaire; les producteurs n'ont pas à faire les frais d'un conflit géopolitique dont ils ne sont en rien responsables.

Le gouvernement de M. François Legault a franchi la première année de son mandat. Il a

rapidement donné suite à son principal engagement envers le secteur agricole pris durant la campagne électorale. Le gouvernement a ajouté 250 millions de dollars sur cinq ans aux programmes d'aide à l'investissement privé dans le secteur agricole et agroalimentaire. La reconduction de la politique bioalimentaire est aussi une excellente décision. Les producteurs veulent de l'action. La demande alimentaire est en croissance chez nous et dans le monde. Pour accéder à ces marchés et atteindre les objectifs de la politique, nous devons bénéficier d'un environnement d'affaires propice aux développements et aux investissements. Ce sera le défi des prochains mois.

Au cours de la dernière campagne électorale, M. Legault s'était aussi engagé à régler une fois pour toutes le dossier du coût des taxes foncières agricoles. Un projet de loi très intéressant a été déposé en ce sens par notre ministre de l'agriculture, M. Lamontagne. Il reste quelques points à améliorer, mais nous sommes sur la bonne voie.

Du côté fédéral, le dernier scrutin a permis la réélection du gouvernement libéral toutefois minoritaire. Bien que l'agriculture et l'agroalimentaire figurent parmi les secteurs clés pour l'avenir du pays, nous n'avons pas constaté d'effort notable de la part du précédent gouvernement libéral pour accompagner correctement les producteurs agricoles canadiens. Le nouveau gouvernement devra réinvestir dans les programmes de gestion des risques des entreprises agricoles s'il considère vraiment l'agriculture comme l'un des six secteurs clés de l'économie canadienne.

La protection du territoire agricole continue de nous occuper intensément. C'est dans l'ADN de l'Union. La pression exercée sur le territoire agricole demeure très forte. Elle provient de l'étalement urbain, des projets industriels, de la construction de routes, mais aussi d'une conception dépassée de l'aménagement du territoire. L'Alliance Ariane dont nous sommes membres réclame une politique nationale d'aménagement du territoire.



Mot du président général

Avant de discuter d'une quelconque révision de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, nous devrions nous doter d'une telle politique. Le temps des projets à la pièce est révolu. Nous sommes très inquiets quand le gouvernement utilise son pouvoir discrétionnaire pour soustraire à l'analyse de la Commission de protection du territoire agricole du Québec des projets privés comme celui de Google à Beauharnois. Il s'agit d'une tangente dangereuse qui n'augure rien de bon pour l'avenir du territoire agricole.

Les défis sont nombreux. J'aurais pu aborder bien d'autres sujets d'intérêt dans ce court message, comme l'accès aux terres agricoles pour les jeunes, l'évolution des marchés et des régimes alimentaires, le dogmatisme et l'intolérance des groupes de pression envers l'élevage et le merveilleux travail d'UPA Développement international. Je dois malheureusement me limiter.

Au-delà de tous ces dossiers, ce que je retiens de cette dernière année à la présidence, c'est la force et la pertinence de notre Union. Je remercie tous ceux et celles qui s'impliquent dans l'organisation et qui donnent de leur temps pour la cause, notre cause, l'amélioration des conditions inhérentes à tout ce qui entoure la pratique de notre merveilleux métier, nourrir le monde. L'Union, c'est d'abord des hommes et des femmes engagés pour le bien-être collectif. Ce sont ces valeurs qui me rendent si fier de notre organisation.

Marcel Groleau

Mot du directeur général

Quand je regarde dans le rétroviseur l'année qui vient de s'écouler, un mot me vient en tête pour décrire notre organisation : efficacité. Je suis en effet très fier du travail accompli au cours des derniers mois par nos représentants élus à tous les paliers de notre organisation, mais aussi par nos permanents.

Avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement à l'Assemblée nationale, il y a eu beaucoup de travail à faire pour bien expliquer aux différentes équipes ministérielles les défis, les dossiers et les réalités du secteur agricole et forestier. Sans compter que cette année a été déterminante à l'égard de certains enjeux; je pense ici à la gestion des pesticides, à l'agroenvironnement et à la fiscalité foncière agricole, pour ne nommer que ceux-là.

Et pour couronner le tout, une stratégie d'information et de représentation a été orchestrée parallèlement à la campagne électorale fédérale. À cet égard, tout a été mis en œuvre pour positionner les enjeux agricoles et forestiers sur la feuille de route des candidats québécois et dans les médias. Nous avons mis de l'avant des solutions concrètes et réussi à recueillir des engagements politiques en matière de gestion des risques d'entreprise agricole, d'agroenvironnement, de commerce international, de main-d'œuvre et de fiscalité. Tous nos groupes en région et dans les secteurs de production ont contribué au succès de cette « campagne dans la campagne ».

Parmi les autres réalisations marquantes de la dernière année, j'aimerais mentionner l'organisation du Sommet agroenvironnemental organisé avec l'Université du Québec en Outaouais à l'occasion duquel, pour une rare fois, des scientifiques et des producteurs agricoles ont abordé ensemble les problématiques relatives aux enjeux agroenvironnementaux de l'heure. Je souligne aussi le travail qui nous a permis de bien ficeler l'entente avec la Caisse de dépôt, la Communauté métropolitaine de Montréal et la Ville de Brossard pour la mise en place de la nouvelle fiducie d'utilité sociale agricole en Montérégie aux abords des autoroutes 30 et 10.

Je pense aussi aux deux excellentes campagnes de valorisation menées en 2019. D'abord, la campagne Ensemble qui a permis de faire rayonner notre organisation,

de valoriser le travail des producteurs et productrices et d'accroître la synergie entre les groupes

affiliés à l'Union. Et plus récemment, Les Champs changent et ses cinq capsules vidéo ont mis en valeur les avancées importantes réalisées en agriculture en matière d'environnement.

Je souligne au passage la notoriété accrue de BHLF avocats et de son expertise dans le domaine des services juridiques spécialisés en agriculture, la création d'une nouvelle coopérative qui reliera entre eux les services régionaux offerts aux producteurs en commençant par ceux dédiés à la comptabilité et à la fiscalité des entreprises agricoles et, finalement la modernisation de l'entente avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec concernant l'échange de données nécessaires à la gestion de la liste des producteurs agricoles.

Encore une fois cette année, le travail de l'Union a permis aux producteurs d'obtenir un certain nombre de gains, notamment une augmentation des sommes allouées aux investissements à la ferme, une meilleure protection en assurance récolte, des améliorations au régime de taxation foncière agricole, et de remporter quelques victoires du côté de la protection du territoire agricole...

Les dossiers sont nombreux, vous le savez, et je ne pourrai couvrir dans ces quelques lignes tout le travail accompli, mais je tiens à mettre l'accent sur notre capacité à livrer la marchandise lorsque nos agriculteurs nous interpellent sur des problématiques, nous confient des mandats et nous font part de leurs attentes. Cette capacité tire sa force de l'engagement de tous au sein de l'organisation, des gens dévoués, convaincus du rôle de premier plan joué par l'agriculture et la foresterie privée dans le développement du Québec et de ses régions. Et les chiffres le confirment, le taux de satisfaction et le sentiment d'appartenance des producteurs envers leur Union augmentent depuis une dizaine d'années.

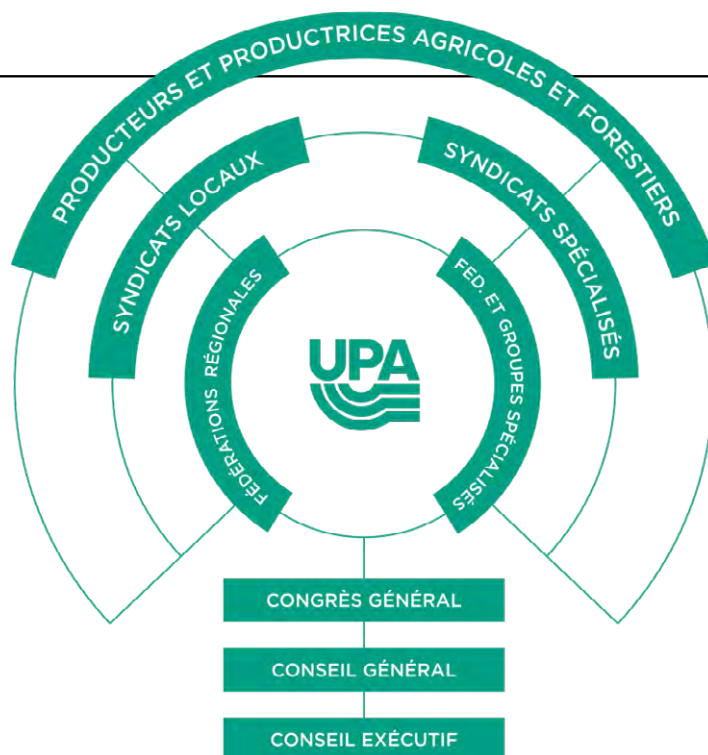


Charles-Félix Ross

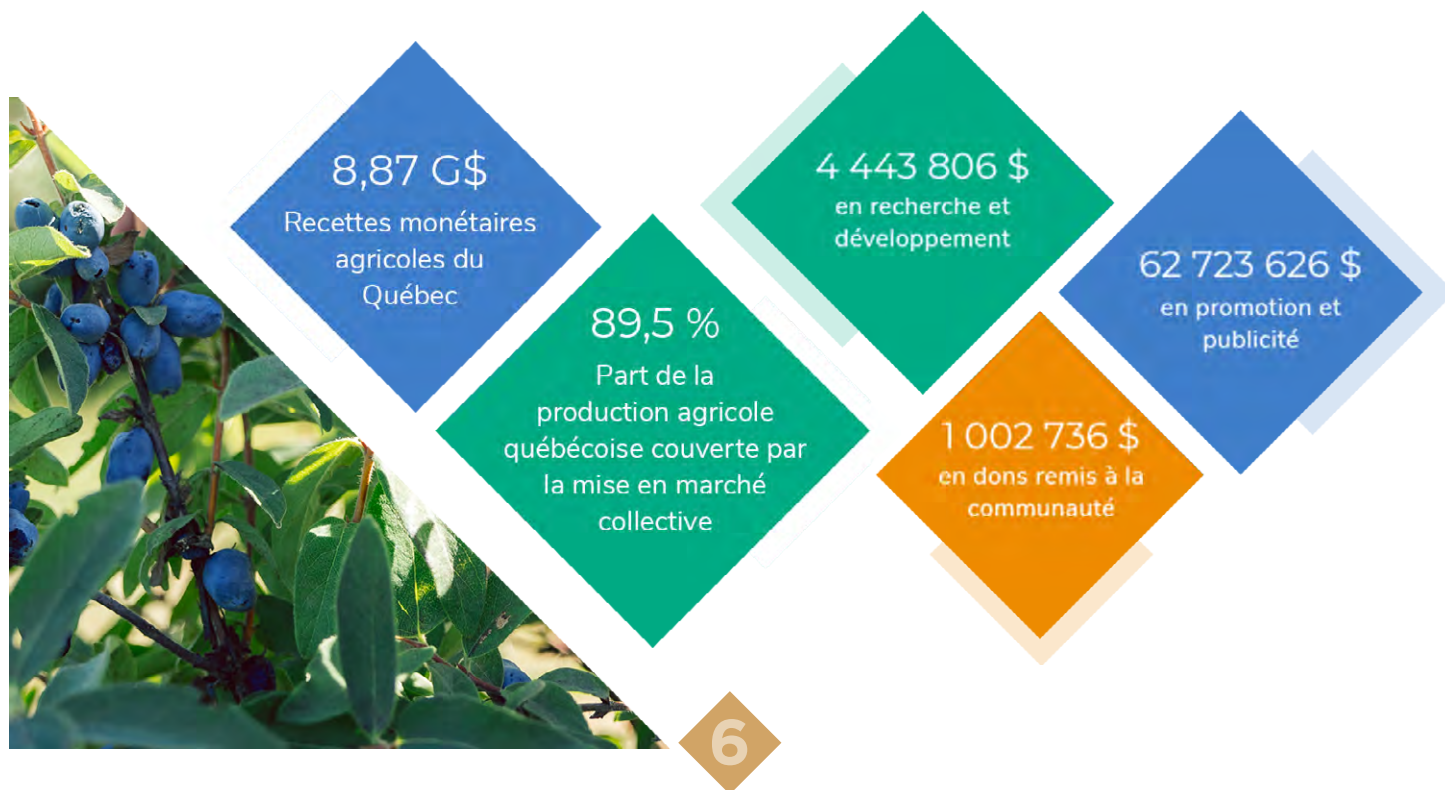
Portrait de l'Union

Taux d'adhésion des producteurs au 31 juillet 2019

Abitibi—Témiscamingue	95,52 %
Bas-Saint-Laurent	94,01 %
Capitale-Nationale—Côte-Nord	91,32 %
Centre-du-Québec	91,94 %
Chaudière-Appalaches	95,85 %
Estrie	93,69 %
Gaspésie—Les-Îles	89,70 %
Lanaudière	93,47 %
Mauricie	94,88 %
Montréal	94,28 %
Outaouais—Laurentides	88,44 %
Saguenay—Lac-Saint-Jean	94,68 %



Volume de la production couvert par la mise en marché collective au Québec en 2018



Portrait de l'Union

Part de la production agricole québécoise
2018-2019 mise en marché collectivement

Production	Nombre de producteurs	Nombre de producteurs biologiques ¹	Valeur de la production (M\$)	Valeur de la production – Mise en marché collective (M\$)
Acériculture	7 112	1 040	464,00	368,00
Apiculture ²	402	10	21,60	N/A
Aquaculture	93	0	9,50	N/A
Bleuets ³	410	77	41,70	41,70
Bois ⁴	20 000	0	408,00	408,00
Bovins	14 500	56	600,00	600,00
Chèvres laitières ⁵	75	5	7,40	7,40
Grains	10 383	546	1 258,00	1 258,00
Fraises et framboises	450	87 ⁶	75,00	75,00
Lait	5 050	132	2 595,77	2 595,77
Lapins	17	0	2,20	2,20
Légumes de transformation	428	20	29,07	29,07
Maraîchers	1 690	445	470,00	N/A
Œufs	162	12	205,08	205,80
Œufs d'incubation	59	0	96,70	96,70
Ovins	890	0	17,23	17,23
Pommes	465	56	57,00	57,00
Pommes de terre	240	44	174,00	174,00
Porcs	2 817	33	1 218,74	1 218,74
Poulettes	115	0	12,73	12,73
Serre	1000	255	331,00	N/A
Volailles	811	10	777,00	777,00
Total			8 871,72 \$	7 944,34 \$

¹ Sources : Fédérations et syndicats spécialisés; CARTV

² Apiculteurs possédant au moins 6 ruches

³ Producteurs de bleuets du Saguenay–Lac-Saint-Jean visés par le plan conjoint

⁴ Chaque année, environ 18 000 des 134 000 propriétaires forestiers mettent du bois en marché. Les données excluent le bois de chauffage et l'if du Canada

⁵ Producteurs de lait de chèvre dont une vingtaine de producteurs-transformateurs

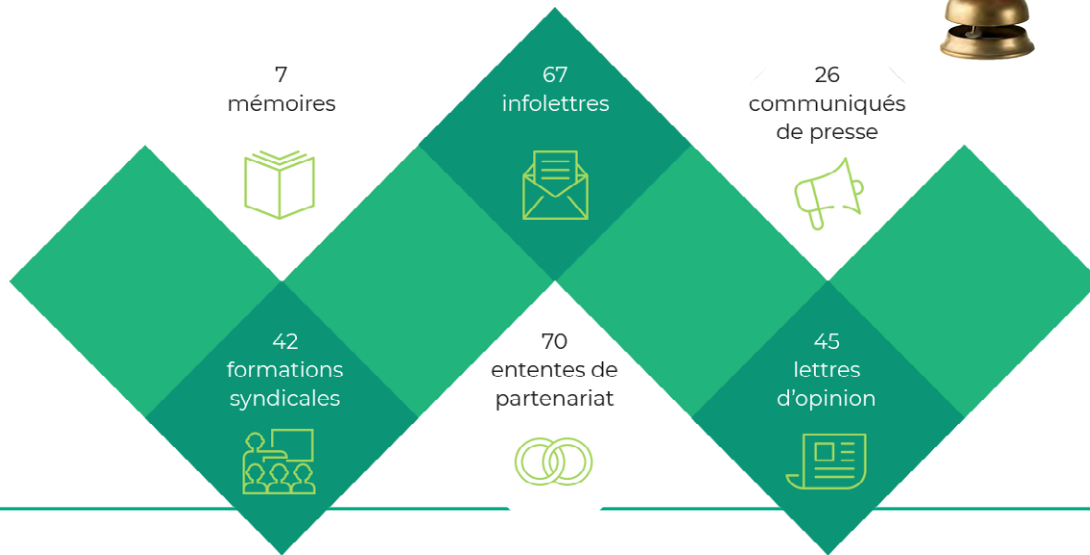
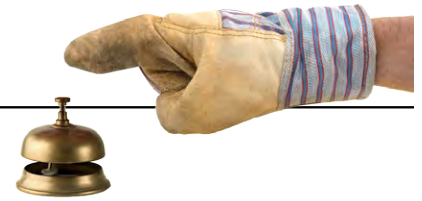
⁶ 43 fraisières et 44 framboisières

Les sommes investies collectivement en promotion et en publicité contribuent à accroître la demande pour les produits alimentaires québécois. Quant aux investissements dans le domaine de la recherche et du développement, ils visent l'amélioration continue de la qualité des produits et des pratiques agricoles. Cela bénéficie autant aux consommateurs qu'aux entreprises en aval de la production.

Les retombées d'une approche collective pour la commercialisation des produits agricoles sont nombreuses et bénéficient à l'ensemble de la société. En plus d'être efficace, ordonnée et équitable, cette formule permet aux producteurs de mettre en commun des ressources et d'investir collectivement dans des projets de promotion, de recherche et de développement. Au Québec en 2017-2018, 89,5 % des produits agricoles ont été mis en marché collectivement.

Sommes investies par les agriculteurs du Québec en promotion-publicité et recherche-développement 2018-2019

Production	Promotion et publicité (\$)	Recherche et développement (\$)	Don (\$)
Acériculture	6 684 204	1 100 578	56 472
Apiculture	14 215	4 397	16 590
Aquaculture	200	0	300
Bleuets	0	384 010	0
Bois	10 000	25 000	0
Bovins	485 000	135 580	0
Grains	109 500	715 075	500
Fraises et framboises	118 000	60 000	500
Grands Gibiers	0	23 099	0
Lait	48 181 920	908 252	650 725
Lapins	1 120	10 555	0
Légumes de transformation	35 522	189 611	10 053
Maraîchers	340 000	50 000	500
Œufs	1 700 000	163 000	178 300
Œufs d'incubation	3 657	36 780	356
Ovins	78 652	897	0
Pommes	346 866	58 845	34 458
Pommes de terre	102 287	102 287	6 468
Porcs	3 316 821	917 029	47 514
Serre	0	45 000	0
Volailles	1 195 662	228 886	0
Total	62 723 626 \$	4 443 806 \$	1 002 736 \$



Les mémoires de l'Union en 2019

- Janvier : consultation prébudgétaire du gouvernement du Québec
- Juin : stratégie de croissance économique de l'industrie touristique (consultations du ministère du Tourisme du Québec)
- Août : consultations prébudgétaires fédérales 2020
- Août : projet de loi n° 29, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions
- Septembre : projet de loi n° 34, Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité
- Septembre : mandat d'examen des impacts des pesticides de la CAPERN
- Octobre : consultation pour le Plan d'électrification et de changements climatiques

Bilan de la formation syndicale

Cette année, un nouveau programme à l'intention des gestionnaires a été mis sur pied et une formation sur les rôles et responsabilités des administrateurs et administratrices est désormais entièrement accessible en ligne. Cet atelier comporte trois modules interactifs de 15 minutes dans lesquels on fait un survol de notre organisation : sa structure, son fonctionnement et son processus décisionnel. Pour y avoir accès tout à fait gratuitement, [rendez-vous sur U+](#).

Des webinaires collés à nos réalités

Au cours des 12 derniers mois, l'Union a organisé et diffusé 12 webinaires sur sa plateforme U+ qui ont bénéficié à plus de 1 250 internautes. Les sujets chauds abordés cette année :

- 40 ans de la LPTAA
- Les programmes de sécurités du revenu
- Utilisation sécuritaire des pesticides
- Étude sur les conditions de travail de la main-d'œuvre agricole
- Les technologies agricoles au service de la performance environnementale
- Les changements climatiques

Les grands dossiers publiés dans L'U

- Nourrir en 2048 | Spécial Congrès 2018
- Les éleveurs de porcs à la croisée des chemins
- Le bien-être animal au cœur de notre quotidien
- Les pesticides : ni anges ni démons
- Pour une ruralité vivante et prospère
- L'agriculture et la foresterie s'invitent dans la campagne
- Entraide et solidarité





Service de santé et de sécurité du travail

Cette année, les dossiers de prévention à la ferme et de santé psychologique ont été regroupés au sein du Service de santé et de sécurité du travail de l'UPA. Cela s'est traduit notamment par la mise en ligne d'un [site Web](#) ainsi que d'une [page Facebook](#) consacrés à ces questions.

Santé et de sécurité du travail

Le 7 février, on donnait le coup d'envoi au 16^e Colloque des partenaires de la santé et de la sécurité en agriculture. Plus de 100 personnes issues du milieu agricole, de la santé et de l'éducation étaient réunies à Shawinigan pour entendre des conférenciers chevronnés les entretenir sur la prévention des chutes en agriculture, qui était le thème retenu cette année pour faire la promotion de la sécurité à la ferme. Relayées à partir de notre site Web, leurs présentations ont ensuite été vues par près de 800 personnes. Lors de son allocution, Manuelle Oudar, présidente du conseil d'administration et chef de la direction à la CNESST, annonçait l'octroi d'une subvention à l'UPA pour le programme Prévention agricole + qui permettra notamment de réaliser davantage de visites de prévention dans les fermes.

Au cours de l'année, une quinzaine d'ateliers ont été réalisés en région. On a parlé de prévention des chutes, mais aussi d'autres enjeux de sécurité dont la prévention contre les risques associés aux gaz d'ensilage. Mentionnons aussi l'organisation d'une dizaine de camps [Sécurijours](#).

Santé psychologique

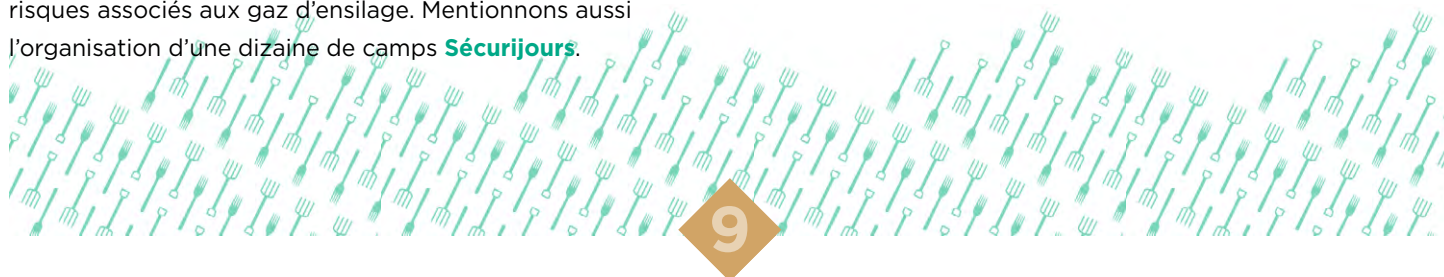
Une rencontre de tous les responsables régionaux du dossier de la santé psychologique tenue à Longueuil le 12 février dernier a permis d'échanger sur les actions réalisées ou à venir afin de prévenir la détresse psychologique en agriculture. Plusieurs groupes affiliés à l'Union ont profité de la Semaine de prévention du suicide, qui avait lieu du 3 au 9 février, pour poursuivre la sensibilisation : infolettres spéciales, formation sentinelle et don à l'organisme Au cœur des familles agricoles. Parmi les réalisations de l'année, mentionnons aussi la mise en ligne du questionnaire d'auto-évaluation [Travail et vie personnelle : visez l'équilibre](#).

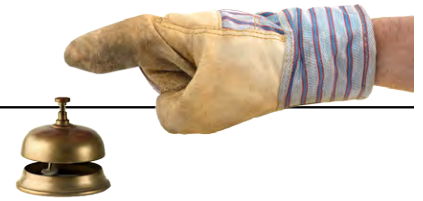
Formation sentinelle

En décembre 2017, quelque mois après le lancement de la formation *Agir en sentinelle pour la prévention du suicide – Déclinaison agricole*, 600 sentinelles avaient été formées partout au Québec. Aujourd'hui, deux ans plus tard, c'est près de 1 600 personnes qui ont suivi cette formation un peu partout en région.

Nombre de sentinelles formées depuis 3 ans

Abitibi-Témiscamingue	20
Bas-Saint-Laurent	180
Capitale-Nationale-Côte-Nord	176
Centre-du-Québec	120
Chaudière-Appalaches	374
Estrie	72
Gaspésie	50
Lanaudière	55
Mauricie	84
Montréal	323
Outaouais-Laurentides	120
Saguenay-Lac-Saint-Jean	12





Campagne Ensemble

En 2019, l'Union lançait la **campagne Ensemble** qui valorise nos actions, notre expertise de même que les personnes qui œuvrent au sein de notre organisation. Élaborée à la suite d'une réflexion sur le positionnement stratégique de l'Union, elle s'articulera autour du slogan *Ensemble pour nourrir et faire grandir le Québec* et met l'accent sur la solidarité et notre contribution à la société québécoise. Elle s'adressera aux quatre groupes qui constituent la force de notre réseau et de notre agriculture.



Campagne Les champs changent

En octobre et en novembre, une campagne originale de valorisation de l'agriculture du Québec battait son plein sur les réseaux sociaux et dans les médias. Intitulée **Les champs changent**, cette campagne produite par l'Union a permis de mettre en valeur les avancées importantes réalisées en agriculture en matière d'environnement. L'humoriste et blogueuse Rosalie Vaillancourt portait nos messages dans de courtes vidéos d'animation présentant cinq enjeux agroenvironnementaux : pesticides, eau, sols, gaz à effet de serre et changements climatiques.



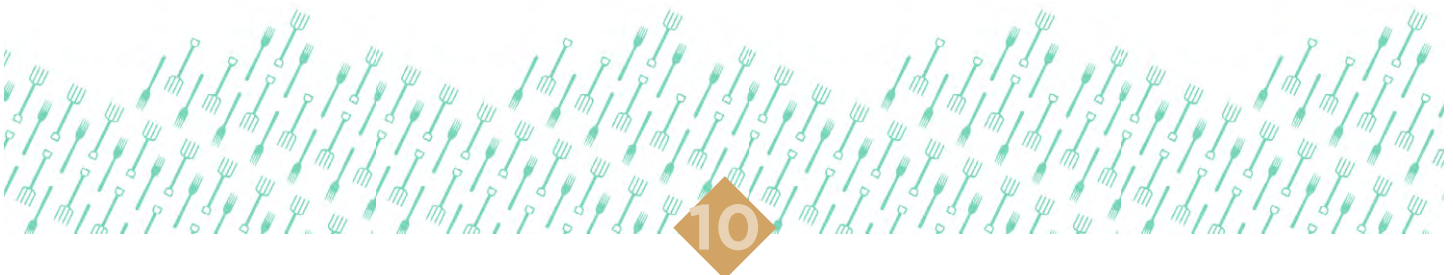
110 000 visiteurs à la 17e édition des Portes ouvertes!

Encore une fois cette année, l'activité familiale **Portes ouvertes sur les fermes du Québec** a permis à de nombreux Québécois d'avoir un contact privilégié avec les producteurs et productrices d'ici. La thématique retenue, L'environnement, c'est dans notre culture!, nous a donné l'occasion de mettre en lumière les pratiques agroenvironnementales adoptées par les producteurs au fil des ans.



Manje lokal nou grandi!

Le 16 octobre, près de 130 personnes étaient réunies à Longueuil pour le Grand Souper de la faim organisé par UPA DI. Grâce au soutien des invités et à celui des partenaires donateurs, UPA DI a amassé 235 000 \$ dans le cadre de la campagne *Manje lokal nou grandi*. Cette somme permettra de servir 213 000 repas chauds aux écoliers de Labrousse et de Rivière-Froide en Haïti.



Une Union à votre service

BHLF : juridiquement vôtre

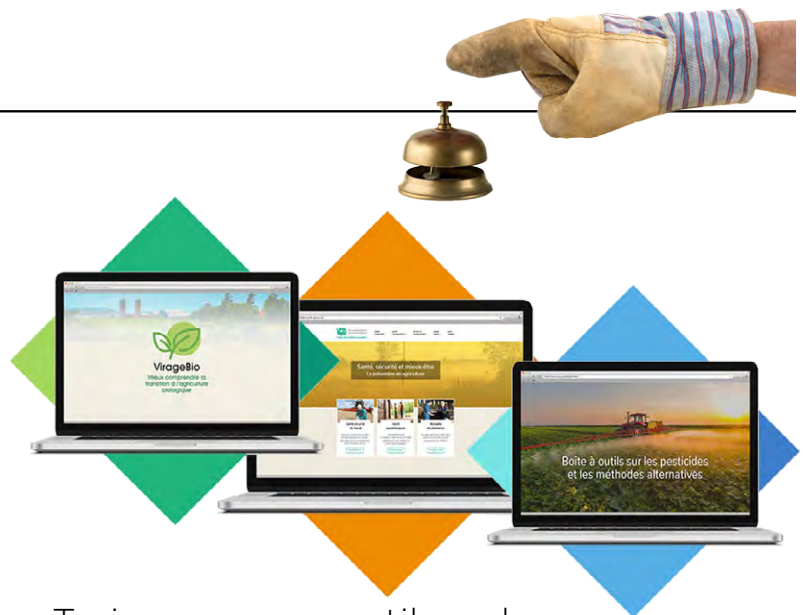
Depuis la création de **BHLF avocats** en 2016, en plus d'assurer les services juridiques de la Confédération, la Direction des affaires juridiques de l'UPA offre aux productrices et producteurs agricoles et forestiers un service exclusif.

Ses domaines de consultation

Au cours de la dernière année, BHLF avocats a accru et consolidé sa notoriété : les six avocats et avocates que compte aujourd'hui l'équipe se sont partagé plus de 140 dossiers de producteurs. Les principaux domaines de consultation concernent le droit municipal, le droit de l'environnement, le droit pénal et les contrats.

Ses activités d'information

BHLF avocats s'est aussi déplacée en région pour offrir aux fédérations régionales et aux syndicats des conférences portant sur des sujets comme les droits acquis, l'application de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal et les demandes d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec. En mars, elle a tenu la Revue de la jurisprudence en droit agricole, un événement présentant les décisions des tribunaux les plus marquantes de l'année 2018. BHLF avocats a également publié dans *La Terre de chez nous* douze chroniques juridiques portant sur des sujets aussi variés que les distances séparatrices, les comités consultatifs agricoles, les permis nécessaires à des travaux de construction et l'assouplissement des règles d'aménagement pour les cabanes à sucre.



Trois nouveaux outils web

VirageBio

Une plateforme Web réalisée par la Table de développement de la production biologique de l'UPA a été lancée le 5 décembre 2018. Mettant en valeur l'expérience des producteurs agricoles et des professionnels oeuvrant dans ce domaine, le site [VirageBio](#) diffuse des informations sur le processus de transition à l'agriculture biologique dans les différents secteurs de production. Il s'agit d'un projet réalisé en collaboration avec le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec et le Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité et qui a bénéficié d'un soutien financier du Programme de développement sectoriel de Cultivons l'avenir 2.

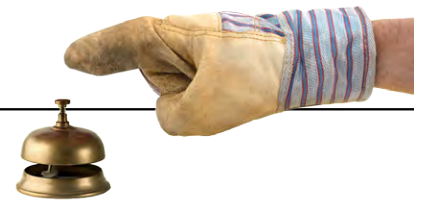
Santé, sécurité et mieux-être

Le 7 février, l'Union lançait un [site Web](#) et une [page Facebook](#) sur la santé, la sécurité et le mieux-être en agriculture. On y trouve une panoplie d'informations, d'outils, de vidéos et de nouvelles, regroupés autour de trois thématiques : la santé et la sécurité, la santé psychologique et la Mutuelle de prévention de l'UPA.

Utilisation des pesticides

En juin, l'Union mettait en ligne un répertoire de tous les outils et sites d'intérêt pouvant être utiles aux producteurs dans le domaine de la [gestion des pesticides](#). L'information est regroupée autour de six thèmes :

- Stratégie et plan d'action
- Outils pratiques à connaître
- Fiches d'information à consulter
- Accompagnement et conseils
- Programmes d'aide financière
- Pratiques innovantes à découvrir



Un coup de pouce de l'Union pour nourrir et faire grandir

Chaque année, nous appuyons financièrement plusieurs projets qui permettent de valoriser l'agriculture du Québec, de faire connaître les réalités de notre secteur, de développer la profession ou de faire rayonner notre organisation. Voici quelques faits saillants de l'année.

Agri-bourse

Pour une 2^e année consécutive, l'Union s'est associée à la Fédération de la relève agricole du Québec pour offrir à deux jeunes agricultrices ou agriculteurs la chance de poursuivre leur apprentissage grâce à une formation de haut niveau, conçue exclusivement pour les entreprises agricoles. Le concours Agri-bourse récompense en effet chaque année deux jeunes de la relève en leur remettant une bourse d'études de 5 000 \$ associée au programme de formation en entrepreneuriat agricole de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval. En 2019, les gagnantes sont Christelle Brassard, copropriétaire de la Ferme laitière Louiselle, et Gaétan Brassard et Laurence Petitclerc, propriétaires du Poulailier Potn'oeuf.



Les Lauriers de la gastronomie - 2^e édition

Le partenariat avec Les Lauriers de la gastronomie québécoise permet à l'Union de se rapprocher encore davantage du milieu de la gastronomie (chefs, restaurateurs et autres artisans de l'agroalimentaire). En remettant le prix Producteur de l'année, l'Union permet au secteur agricole de prendre sa place dans cette grande célébration de l'industrie culinaire et de faire rayonner le rôle des agricultrices et agriculteurs de la terre à l'assiette.

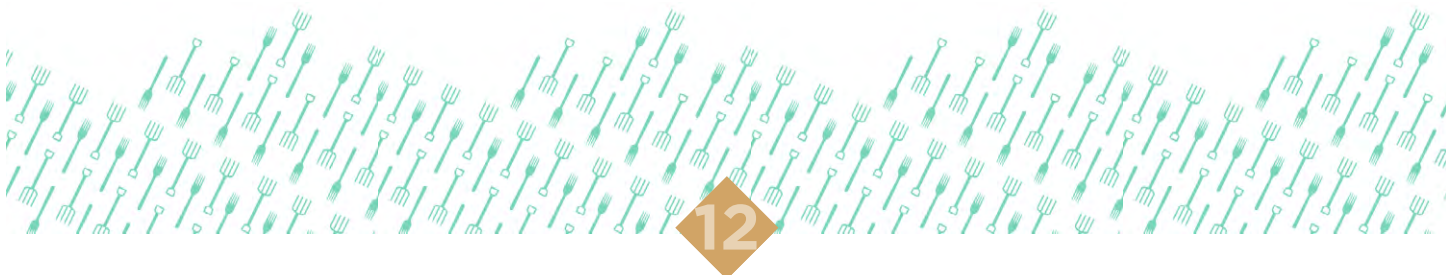
Au petit écran

Que ce soit avec *L'Amour est dans le pré* depuis ses tout débuts ou avec *Arrive en campagne* et *Les Fermiers* depuis deux ans, l'Union collabore avec des émissions de télévision dont la mission est de valoriser l'agriculture en tant que métier, mais aussi comme mode de vie. En abordant le sujet délicat des relations amoureuses dans le milieu rural, en faisant découvrir la vie à la ferme aux urbains ou en valorisant les modèles agricoles écologiques, ces associations permettent au grand public de se rapprocher de notre organisation.

Focus régionaux Les Affaires

La collaboration avec les Focus régionaux *Les Affaires* a permis à l'Union d'intégrer l'agriculture au coeur des enjeux du secteur entrepreneurial. Les contenus publiés en ligne en

2018-2019 abordaient la thématique de la pénurie de main-d'oeuvre et à travers les *témoignages* de sept productrices et producteurs ou professionnels des ressources humaines, nous avons exposé les difficultés de recrutement que rencontrent une foule d'entreprises agricoles depuis plusieurs années.



Une Union à la défense de vos intérêts



Les agriculteurs et les forestiers font campagne



Début septembre, les représentants de l'Union de partout au Québec se sont invités dans la campagne électorale fédérale afin de convaincre les candidats de prendre des orientations claires en faveur de l'agriculture et de la foresterie privée.

Nos cinq enjeux prioritaires

Pendant les 40 jours de cette campagne, nous avons mis de l'avant des solutions concrètes pour :

1. Assurer la compétitivité des outils de gestion des risques
2. Investir en agroenvironnement
3. Adapter le programme des travailleurs étrangers temporaires
4. Défendre l'agriculture et la foresterie privée dans nos relations commerciales
5. Actualiser le régime fiscal des entreprises agricoles et forestières

Visite des représentants des partis au conseil général

Le 25 septembre, des représentants des cinq principaux partis en lice, soit Yves-François Blanchet du Bloc québécois, Daniel Green du Parti vert, Luc Berthold du Parti conservateur, Marie-Claude Bibeau du Parti libéral et Ruth Ellen Brosseau du Nouveau Parti démocratique, sont venus à la rencontre des membres du conseil général de l'UPA. À tour de rôle, ils ont présenté leurs engagements pour notre secteur et répondu aux questions de nos représentants sur les enjeux agricoles et forestiers de la campagne électorale fédérale.

Bilan de campagne

Tout au long de cette course, ce sont près de 160 candidats qui ont participé à des débats ou à des échanges sur l'agriculture dans le cadre de quelque 35 activités organisées dans des dizaines de comtés ruraux du Québec. Toute cette effervescence a largement été couverte par les médias locaux et régionaux (au-delà d'une vingtaine d'articles) et sur les réseaux sociaux. Mentionnons également les six infolettres adressées aux candidats et les vidéos témoignages dans lesquelles sept productrices et producteurs agricoles ont su livrer l'essentiel des attentes de notre secteur envers le futur gouvernement.



Une Union à la défense de vos intérêts



Assurance récolte

Fruit d'un remarquable travail de représentations au provincial et au fédéral, des gains importants ont été obtenus cette année en assurance récolte.



Sécheresse 2018

Réunis en conférence de presse le 21 février à La Pocatière, des représentants de l'Union et de ses fédérations régionales du Bas-Saint-Laurent, de la Chaudière-Appalaches et du Saguenay-Lac-St-Jean, ainsi que des membres de l'opposition officielle à la Chambre des communes, ont dénoncé le refus d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de modifier le programme québécois d'assurance récolte afin qu'il couvre plus adéquatement les pertes subies lors de la sécheresse de l'été 2018.

Ils ont finalement eu gain de cause trois semaines plus tard alors que la ministre fédérale de l'Agriculture, Marie-Claude Bibeau, et son homologue québécois, André Lamontagne, annonçaient l'octroi d'une aide additionnelle de 12 M\$. Ce paiement portait à 60 M\$ les indemnités totales versées en 2018 en assurance récolte foin.



Céréales d'automne

En mai, une bonification était apportée au programme d'assurance récolte, afin d'offrir une meilleure protection en cas de mortalité hivernale des céréales d'automne, une demande de longue date des Producteurs de grains du Québec.

Inondations 2019

En octobre dernier, du rarement vu, une avance de 9 M\$ a été versée par le Programme assurance récolte foin pour couvrir les pertes relatives au gel hivernal de 2019.

Des pistes d'amélioration pour l'avenir

En février, le groupe de travail UPA-MAPAQ-FADQ sur l'évaluation et l'adaptation de l'assurance récolte a déposé son rapport final. Il contient 24 pistes d'amélioration qui s'articulent autour de cinq grands thèmes :

- Améliorer et élargir la couverture
- Réviser les méthodes
- Améliorer les connaissances
- Améliorer les communications
- Anticiper les impacts des changements climatiques

Rencontre avec Mike Pence

Le 30 mai, le Comité pancanadien de l'ALENA rencontrait le vice-président des États-Unis, Mike Pence, en marge de sa visite au Canada. En tant que membre du Comité, le président général de l'Union a profité du temps qui lui était alloué pour aborder la question de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique.

« L'agriculture est un secteur stratégique pour tous les pays, ce qui justifie nos politiques nationales respectives. Les producteurs américains ne sont pas différents de leurs homologues canadiens. Ils souffrent autant que nous de la volatilité des prix. La stabilité des revenus agricoles doit être une préoccupation des gouvernements si l'on veut maintenir le tissu social rural et la sécurité alimentaire de nos nations », d'indiquer Marcel Groleau lors de ces discussions.

Une Union à la défense de vos intérêts



Dossier pesticides

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'année 2019 aura été riche en rebondissements dans le dossier de la gestion des pesticides : controverse autour du congédiement d'un agronome du MAPAQ, reportage-choc sur le non-respect de bandes riveraines, remise en question de la gouvernance des centres de recherche... Au-delà de la joute politique dans ce dossier, le gouvernement devra prendre des décisions pragmatiques qui répondent vraiment aux enjeux que vivent les producteurs et se décider à y investir les sommes nécessaires.

Front commun

En mars, dans la foulée du battage médiatique entourant la gestion de l'utilisation des pesticides au Québec, Équiterre, la Fondation David Suzuki et l'UPA ont d'une même voix demandé la tenue d'une commission parlementaire sur les risques (alimentaires, environnementaux ou autres) associés aux pesticides et sur les mesures à prendre pour en diminuer l'utilisation, notamment en ayant recours à d'autres pratiques. Pour les trois organisations, les préoccupations mises en lumière militaient en faveur :

- d'une plus grande implication du MAPAQ dans l'accompagnement des producteurs;
- d'une augmentation substantielle du financement de la recherche indépendante (impact des produits phytosanitaires, développement de meilleures pratiques, méthodes de remplacement efficaces et viables, etc.);
- d'une rétribution des biens et services environnementaux fournis par les agriculteurs;
- d'un soutien et d'une promotion adéquate de la production biologique.

Étude en commission parlementaire

Quelques jours plus tard, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) annonçait la tenue d'une commission parlementaire sur l'utilisation des pesticides en agriculture au Québec. Une annonce que les producteurs ont accueillie positivement, notamment en raison du fait que la notion de compétitivité était prise en compte dans le mandat de la CAPERN.

La CAPERN a clôturé ses travaux le 26 septembre avec la présentation du mémoire de l'Union intitulé Pour un Québec chef de file en protection durable des cultures qui demande :

- plus de formation et d'accompagnement pour les agriculteurs, leur famille et leurs employés qui sont les premiers exposés aux pesticides;
- une bonification des budgets consacrés à l'agroenvironnement qui pourrait prendre la forme d'un nouveau programme de rétribution des biens et services écologiques;
- une hausse des effectifs agronomiques au sein de l'État pour assurer la transparence et regagner la confiance du public;
- une séparation complète entre l'acte de vente et l'acte agronomique;
- l'adoption d'un plan vert agricole sur un horizon de 10 ans.



Une Union à la défense de vos intérêts



Marchés de proximité



Une journée de réflexion sur les enjeux

Le 5 juin, l'Union tenait une journée provinciale sur le thème des circuits courts et des marchés de proximité. Cette activité qui réunissait des représentants de nos groupes affiliés et d'autres organisations oeuvrant dans ce domaine a permis :

- d'amorcer une réflexion sur les enjeux de ce segment de commercialisation;
- de jeter les bases d'un plan d'action pour assurer son développement.

Mise en place d'une équipe de travail

Mise en place dans la foulée de ce forum, la Table pour le développement des marchés de proximité a tenu sa première rencontre en septembre. Pas moins de 34 personnes y ont participé : des représentants de groupes affiliés et non affiliés à l'Union, du MAPAQ, de l'Association des marchés publics du Québec, de l'Association des détaillants en alimentation du Québec ainsi que des membres des tables de concertation agroalimentaire. Voici les enjeux prioritaires retenus pour les prochaines années :

- Réalisation d'un portrait de la mise en marché de proximité;
- Caractérisation et étude des concepts de mise en marché de proximité;
- Accès et conditions de marché;
- Identification de la provenance des produits et confiance des consommateurs;
- Développement des compétences et des services-conseils et la rentabilité.

Changements à la fiscalité foncière agricole

Début novembre, après plusieurs mois de pourparlers avec les représentants du ministère de l'Agriculture, des modifications étaient enfin annoncées au Programme de crédit de taxes foncières agricoles. Le projet de loi répond à plusieurs des attentes exprimées ces dernières années, plus particulièrement en ce qui concerne l'abolition du plafond de croissance des dépenses, le maintien des taux de crédit actuels, le plafonnement de la valeur imposable des terres et l'ajout d'une catégorie d'immeubles forestiers liée aux boisés sous aménagement.



Éléments à améliorer pour assurer le succès :

- Limiter l'indexation du plafond de taxation, par exemple au taux annuel d'inflation;
- Ajouter des critères menant automatiquement à l'application d'un taux distinct lorsqu'il y a transfert du fardeau fiscal vers le secteur agricole, une sorte de déclencheur pour forcer l'équité.

À suivre...

Une Union à la défense de vos intérêts



Aérodrome de Saint-Roch-de-l'Achigan : une belle victoire!

Le 11 juillet, malgré le mauvais temps, près de 200 personnes parmi lesquelles de nombreux producteurs agricoles ont participé à une marche citoyenne pour démontrer leur opposition au projet d'implantation d'un aérodrome privé en zone agricole à Saint-Roch-de-l'Achigan, dans la région de Lanaudière. Le 11 août, par voie de référendum, 96 % des citoyens de la municipalité se sont prononcés contre le projet. Le 30 août, les citoyens et producteurs agricoles obtenaient gain de cause, alors que le ministre des Transports, Marc Garneau, refusait le projet d'aérodrome proposé par le promoteur.

Mirabel : la fin d'une saga de 50 ans!

Le 15 avril, les 748 acres toujours propriétés d'Ottawa autour de l'ancien aéropport de Mirabel ont finalement été rétrocédés 50 ans, presque jour pour jour, après leur expropriation. « Je suis heureux d'annoncer le début du dernier chapitre d'une longue histoire », d'indiquer le ministre fédéral des Transports, Marc Garneau. Le ministre a également annoncé la tenue de consultations publiques pour décider du sort des terrains désormais inutilisés à l'intérieur du périmètre clôturé de l'aéroport.

Devoir de mémoire

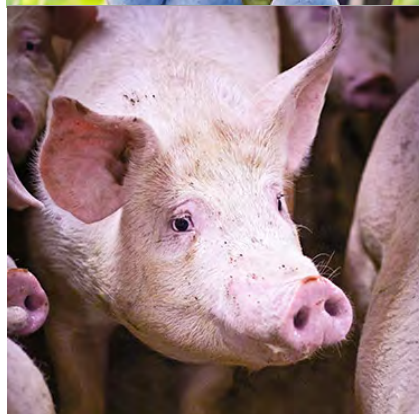
Le 27 mars 1969, il y a 50 ans, quelque 12 000 citoyens des Basses-Laurentides (de Saint-Placide à Sainte-Anne-des-Plaines et de Saint-Colomban à Pointe-Calumet en passant par Sainte-Scholastique) apprenaient, par la radio, qu'ils étaient expropriés de leurs terres et de leur maison par le gouvernement fédéral, en raison du projet de construction d'un nouvel aéroport international. C'est Jean-Paul Raymond, un cultivateur de la paroisse de Sainte-Monique, qui dirigea, au côté de Rita Lafond, la lutte des villageois et des agriculteurs dépouillés de leurs terres et de leur identité! Des 97 000 acres que s'était appropriés le gouvernement, 80 000 ont été rétrocédés en 1985 et 11 000 autres en 2005.





Appellation « Vin du Québec »

Le 16 novembre 2018, le ministre de l'Agriculture procédait au lancement officiel de l'appellation réservée « Vin du Québec ». Une très bonne nouvelle pour nos vignerons qui attendaient depuis longtemps cette reconnaissance. « Le Québec devient le seul territoire en Amérique du Nord où le processus d'obtention d'une IGP est basé sur les normes ISO de l'Organisation internationale du vin. Cette appellation témoigne aujourd'hui du savoir-faire des vignerons d'ici et de l'excellence de leurs produits », a déclaré Yvan Quirion, président du Conseil des vins du Québec.



Les Éleveurs de porcs réclament plus d'équité

Aux prises avec des paiements bien inférieurs à leurs coûts de production, les Éleveurs de porcs du Québec (EPQ) ont réclamé une nouvelle formule de prix visant un meilleur partage des revenus lors des audiences de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) tenues en novembre 2018.

Dans sa décision, la RMAAQ a appuyé sans équivoque le principe défendu par les EPQ quant à l'importance d'obtenir un prix de vente représentatif de la valeur de leurs porcs sur les marchés. Elle a accepté leur proposition d'introduire un calcul de prix en fonction de la valeur de la viande de porc sur le marché américain. À cela s'ajoute une prime de 2 \$/100 kg pour les porcs répondant aux caractéristiques d'Assurance qualité canadienne.

« Une mise en marché efficace et ordonnée suppose un partage équitable de la valeur du porc entre les partenaires de la filière porcine québécoise. Dans cette perspective, tenir compte de la valeur de la viande de porc américaine semble permettre une certaine embellie », pouvait-on lire dans la décision de la RMAAQ.



Des appuis pour la relève agricole

Des outils financiers structurants

Le 17 janvier, le ministre de l'Agriculture ainsi que le président-directeur général de La Financière agricole du Québec (FADQ) ont annoncé la création d'un nouvel outil, la Garantie de prêt levier, qui permettra à un agriculteur de la relève d'obtenir un prêt pouvant atteindre jusqu'à 100 000 \$, sans prise de garantie mobilière ou immobilière. Ils ont du même souffle confirmé le renouvellement de l'entente avec le Fonds de solidarité FTQ et Desjardins Capital pour la reconduction du Fonds d'investissement pour la relève agricole.

200 000 \$ pour la FRAQ

Le 22 août, Québec annonçait l'octroi de 200 000 \$ à la Fédération de la relève agricole du Québec. Cette somme servira, entre autres :

- à la production de capsules vidéo pour promouvoir l'établissement des jeunes en agriculture;
- à la coordination de projets régionaux de relève;
- à la valorisation de l'entrepreneuriat agricole.

Une Union en appui à vos projets



2,7 M\$ pour la valorisation des produits biologiques

Le 1er mai, en marge de l'assemblée générale annuelle de la Filière biologique du Québec, le gouvernement du Québec confirmait l'octroi de 2,7 M\$ pour la mise en œuvre de la Stratégie de valorisation des aliments biologiques québécois 2019-2021. L'objectif : accroître la demande pour les aliments biologiques en faisant valoir leurs bienfaits sur les plans de l'environnement, de la santé et de l'économie.

Bonne nouvelle aquacole

En avril, le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, et la députée fédérale de Gaspésie–Les Îles-de-la-Madeleine et ministre du Revenu national, Diane Lebouthillier, ont procédé au lancement officiel du Fonds des pêches du Québec doté d'une enveloppe de 42,8 M\$ sur cinq ans. Ces investissements permettront, entre autres, de soutenir des projets d'innovation visant à accroître la productivité et la compétitivité du secteur de l'aquaculture.

Apimondia : un événement majeur à Montréal!

En septembre, la tenue de la 46^e édition d'Apimondia à Montréal a été un exploit en soi pour notre secteur apicole. Réunissant quelque 6 000 participants provenant de 160 pays, l'événement est le plus grand rassemblement apicole dans le monde. Pour soutenir la candidature de Montréal, des apiculteurs, des entreprises spécialisées et des représentants des organisations apicoles de partout au Canada ont mis la main à la pâte. Plusieurs sujets ont été abordés durant les quatre jours de cette conférence internationale : progrès de la génomique, impact des pesticides, résistance aux acariens et aux maladies, détection et prévention de la fraude, etc.

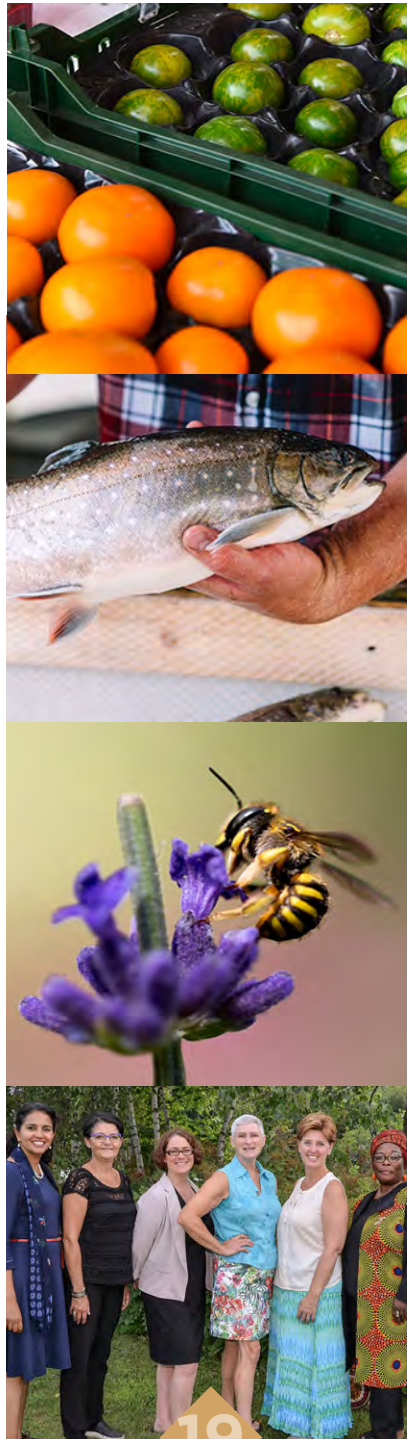
Beaucoup de projets dans les cartons des agricultrices

Un plan d'action pour favoriser la mixité dans les instances agricoles

Le 10 avril, les Agricultrices du Québec (AQ) dévoilaient leur toute nouvelle boîte à outils visant à soutenir les instances de l'Union dans leurs efforts pour accroître la participation des femmes au sein des conseils d'administration. Elles amorçaient du même souffle une démarche de deux ans qui culminera en février 2021 lors d'un forum national visant l'adoption d'une politique égalitaire au sein de l'Union.

450 000 \$ pour valoriser l'entrepreneuriat agricole féminin

Le 22 août, le gouvernement fédéral accordait un soutien de 450 000 \$ aux AQ pour l'élaboration d'un projet d'appui à l'entrepreneuriat agricole féminin. Ainsi, au cours des prochains mois, en collaboration avec des organismes œuvrant auprès des femmes entrepreneures, plusieurs actions seront menées pour favoriser et valoriser les transferts d'entreprises agricoles féminines (apparentés et non apparentés). Une partie de ce montant permettra également d'ajouter à l'actuel programme de mentorat politique piloté par les AQ une branche pour le mentorat entrepreneurial.





Compensations pour les producteurs de lait

Un convoi de tracteurs au centre-ville de Montréal

Au matin du 7 décembre 2018, un convoi de tracteurs quittait la Maison de l'UPA pour se rendre à Montréal, où se tenait la rencontre des premiers ministres du Canada et des provinces. Lors du point de presse qui a suivi, Marcel Groleau (UPA), Bruno Letendre (Les Producteurs de lait du Québec) et Pierre Lampron (Les Producteurs laitiers du Canada) accompagnés des 14 présidents régionaux des Producteurs de lait du Québec ont tenu à rappeler au premier ministre canadien sa promesse d'indemniser les producteurs pour les pertes de revenus et de marché engendrés par les récents accords commerciaux.

Nos demandes trouvent écho dans le budget fédéral

En mars, lors du dépôt du budget fédéral, le gouvernement annonçait son intention de verser 3,9 G\$ en compensation aux secteurs sous gestion de l'offre afin de couvrir les pertes découlant des accords conclus avec l'Europe et les pays de la région Asie-Pacifique. De cette somme, 1,5 G\$ seront destinés à protéger la valeur des quotas. « Nous comprenons très bien que l'Accord Canada-États-Unis-Mexique n'a pas encore été ratifié, mais nous nous attendons à ce que le gouvernement soit aussi au rendez-vous lorsque cela sera fait », d'indiquer Bruno Letendre.

Un pas de plus vers le versement des compensations

Les modalités entourant le versement de 1,75 G\$ aux producteurs laitiers sur huit ans ont été présentées en août par le ministre de l'Agriculture. On attend toujours les modalités pour les autres secteurs sous gestion de l'offre ainsi que les mesures visant à protéger la valeur des quotas. À suivre...



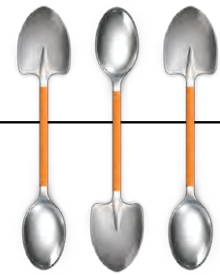


Table de concertation sur les enjeux des travailleurs étrangers temporaires

Chaque année, plus de 15 000 travailleurs étrangers temporaires foulent le sol québécois. Au fil des ans, ils sont devenus une force de travail indispensable pour les producteurs agricoles. C'est dans ce contexte qu'a été mise sur pied en septembre 2018 la Table de concertation portant sur les travailleurs étrangers temporaires (TET). Coordonnée par AGRlcarrières et l'UPA, elle a le mandat de repérer des enjeux et des problématiques, de réfléchir sur des éléments de solution, et, lorsque nécessaire, de donner des avis concertés pouvant avoir un effet significatif.



La composition

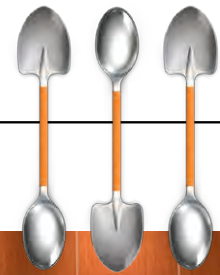
La Table réunit des représentants de plusieurs organismes concernés par les enjeux des TET.

- AGRlcarrières, comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole
- Centre d'emploi agricole
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
- Commission des partenaires du marché du travail
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- Emploi et Développement social Canada
- FERME
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
- Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec
- Service Canada
- TUAC
- Union des producteurs agricoles

Les travaux

La Table s'intéresse à plusieurs éléments relatifs à l'embauche de TET : recrutement et règles d'immigration, conditions de travail, développement des compétences (employeurs et travailleurs), accueil et intégration. Directement issus des travaux de cette Table, trois projets de formation sont présentement en développement :

- Les bonnes pratiques de gestion des ressources humaines;
- Le marché du travail et les droits des travailleurs au Québec;
- La prévention du harcèlement sexuel et psychologique en milieu de travail.



Repenser l'aménagement du territoire

Depuis plusieurs années, les organismes concernés par la préservation des milieux naturels organisent des ateliers de formation sur les techniques de conservation. En 2018, ils ont abordé le défi de l'aménagement du territoire et de la conservation des ressources naturelles à l'heure des changements climatiques. Panéliste au côté de René Charest (Société des établissements de plein air du Québec), Véronique Vermette (Réseau de milieux naturels protégés), Marc-André Côté (Fédération des producteurs forestiers du Québec) et Jean-Claude Belles-Iles (Ville de Lévis), Paul Doyon, 2e vice-président général de l'Union, y a présenté les réalisations, mais aussi les préoccupations des producteurs agricoles en agroenvironnement.

4 partenaires pour la protection des terres

Le 3 avril, quatre partenaires (CDPQ Infra, la Communauté métropolitaine de Montréal, l'UPA et la Ville de Brossard) ont officiellement annoncé la création d'une nouvelle fiducie d'utilité sociale agricole soutenue par un investissement de près de 3 M\$. Mandataire d'un patrimoine à perpétuité, la nouvelle fiducie favorisera l'implantation d'entreprises agricoles et l'établissement de la relève en bordure de la future station terminale Rive-Sud du REM à Brossard. En complément, la création du parc agricole métropolitain permettra de protéger, valoriser et dynamiser les terres agricoles.

La Grande Tablée 2018

L'Union était présente le 5 novembre 2018 à l'événement-bénéfice de la Tablée des chefs. Rappelons que l'UPA est partenaire des Brigades culinaires, programme de formation offert dans plus de 125 écoles de niveau secondaire partout au Québec.

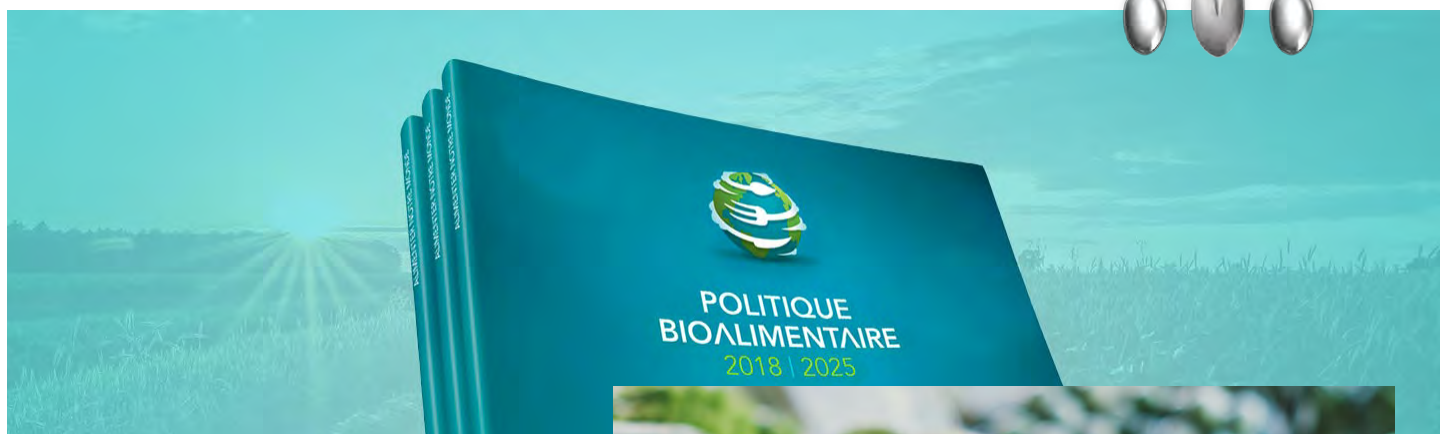
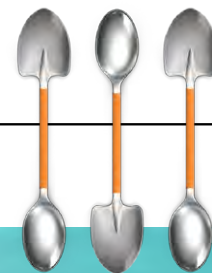
ASAQ : nouvelle entente pour 2019-2020

En mai, des changements au Programme d'amélioration de la santé animale au Québec (ASAQ) ont été entérinés par tous les partenaires (Association des médecins vétérinaires, Centre de distribution des médicaments vétérinaires, ministère de l'Agriculture, UPA).

Les principaux changements apportés :

- L'enveloppe budgétaire a augmenté de 1 M\$ et se situe maintenant à 16,13 M\$;
- La couverture des coûts de remplacement d'un vétérinaire est passée de 250 à 500 \$ par jour;
- Le tarif horaire des vétérinaires a été majoré de 2,5 % (la demande initiale était de 5 %);
- Le montant de base payé par le producteur pour chaque visite a été majoré de 15 \$, soit 61,61 \$ en temps régulier et 92,42 \$ en temps supplémentaire (la demande initiale était de 25 \$). Les montants additionnels relatifs à la distance parcourue sont à la charge du ministère;
- Le plafond du nombre de visites par année a été aboli et le montant maximal versé par le programme est demeuré à 4 000 \$/entreprise/an.





Mise en oeuvre de la Politique bioalimentaire québécoise

Premier rendez-vous des partenaires

La première rencontre des partenaires sur la Politique bioalimentaire 2018-2025 a donc eu lieu à Drummondville le 31 mai. Les participants ont entre autres pris connaissance du chemin parcouru vers l'atteinte des cibles de 2017.

Pour la suite

Pour l'Union, le travail accompli depuis de dépôt de la Politique doit être complété par un soutien vigoureux à tous les niveaux, qu'il soit budgétaire, fiscal ou réglementaire. La Politique doit prendre en compte l'apport exceptionnel de l'agriculture à l'occupation et au développement des territoires et prévoir des initiatives favorisant, dans les régions périphériques, une croissance des activités agricoles comparable à celle constatée dans les régions plus centrales.

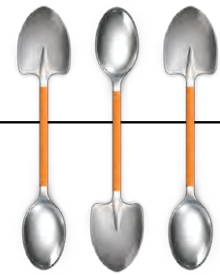


Principales cibles à atteindre d'ici 2025

Chemin parcouru

15 G\$ en investissements (montant cumulé de 2016 à 2025)	27 % (4,1 G\$)
34 G\$ en contenu québécois dans nos assiettes (+10 G\$)	37 % (3,7 G\$)
89 000 hectares en production biologique (+49 000 ha)	71 % (+35 000 ha)
14 G\$ en exportations bioalimentaires internationales (+6 G\$/an)	10 % (+600 M\$)

Une Union en partenariat



Sommet agroenvironnemental

Lors du Sommet Agriculture, nature et communauté organisé les 30 et 31 octobre par l'Union et la Chaire de recherche du Canada en économie écologique de l'Université du Québec en Outaouais, quelque 230 scientifiques, agriculteurs et autres intervenants du milieu ont abordé ensemble les enjeux agroenvironnementaux de l'heure : changements climatiques, utilisation des pesticides et maintien de la biodiversité et de la qualité de l'eau en milieu agricole. Des conférenciers de marque, dont Serge Bouchard et Thomas Mulcair, ont exposé leur point de vue et plusieurs sessions thématiques et tables rondes complétaient le programme.

Agroenvironnement et ententes commerciales

On a aussi profité du Sommet pour aborder l'agroenvironnement sous l'angle du traitement de l'alimentation et de l'agriculture dans les ententes commerciales. Animée par Gérald Larose, cette session a permis, d'une part, à Jean-Martin Aussant, économiste et homme politique, d'expliquer pourquoi le libre marché ne peut s'appliquer à l'agriculture et à l'alimentation, et d'autre part, à Geneviève Parent, professeure titulaire de la Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaires, de présenter le projet de convention internationale sur l'exception agricole.



Quelque 230 scientifiques, agriculteurs et autres intervenants du milieu ont abordé ensemble les enjeux agroenvironnementaux.

Programme de récupération en supermarchés

En juin, l'Union et ses groupes affiliés s'associaient au Programme de récupération en supermarchés mené depuis 2017 par Banques alimentaires du Québec (BAQ). Ce programme, premier du genre au Canada, vise à éliminer les pertes de denrées comestibles en supermarchés et à accroître la capacité de fournir des aliments aux familles en situation de pauvreté. Afin de déployer le programme partout au Québec et de mettre en place les infrastructures nécessaires au traitement des denrées récupérées, BAQ a besoin de fonds supplémentaires, raison pour laquelle elle a lancé cette année une campagne de financement.

En novembre, l'Union était particulièrement fière d'annoncer la contribution des producteurs et productrices agricoles du Québec au Programme de récupération en supermarché de BAQ. Il s'agit d'un montant de 166 000 \$ sur 5 ans (50 000 \$ de l'UPA, 50 000 \$ des producteurs de



lait, 25 000 \$ des producteurs d'oeufs, 25 000 \$ des producteurs de grains, 10 000 \$ des producteurs d'oeufs d'incubation, 5 000 \$ des producteurs maraîchers et 1 000 \$ des producteurs de l'Estrie) auquel s'ajoute un don des Éleveurs de porcs de 145 000 \$ sur 6 ans annoncé en 2018.

À souligner



Anniversaires

- 95^e Union des producteurs agricoles | Union catholique des cultivateurs
- 90^e Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec
- 90^e Fédération de l'UPA de Lanaudière
- 90^e La Terre de chez nous

- 30^e Apiculteurs et apicultrices du Québec
- 30^e Plan conjoint des producteurs de pommes de terre
- 30^e Mise en marché collective dans le secteur porcin au Québec par le biais de l'encan électronique
- 10^e Coalition pour la souveraineté alimentaire devenue la Coalition pour l'exception agricole et alimentaire



Coups de chapeau

Le premier prix Brigid-Rivoire remis à l'UPA

En mars, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture, le prix Brigid-Rivoire des champions de la santé mentale en agriculture a été décerné à l'Union des producteurs agricoles pour le programme de formation de sentinelles déployé avec l'appui de l'Association québécoise de prévention du suicide. Ce prix vise à souligner la contribution exceptionnelle d'une personne, d'une organisation ou d'un groupe à l'amélioration de la santé mentale des agriculteurs.



Yvon Proulx au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec

Producteur laitier de Baie-du-Febvre, Yvon Proulx a été économiste principal de l'Union de 1995 à 2002 après avoir enseigné pendant plusieurs années à

l'Université Laval à Québec où il s'est distingué pour son enseignement d'une économie différente, à dimension plus humaine. Reconnu pour ses talents de vulgarisateur hors du commun et pour avoir inspiré toute une génération d'agroéconomistes, M. Proulx a été au cœur des réflexions et au sein des équipes de travail ayant mené au développement des politiques et des programmes agricoles du Québec et du Canada. Félicitations et merci, Yvon!

L'Union honorée pour son leadership en agriculture biologique

Le 11 septembre à Toronto lors de la cérémonie de remise des prix Leadership en agriculture biologique (Organic Leadership Awards), organisée par l'Association pour le commerce biologique du Canada (Canada Organic Trade Association – COTA), l'Union a reçu le prix Organic Farmer of the Year, notamment pour la place faite à la production biologique au sein de sa structure syndicale et son nouvel outil web VirageBio. Mentionnons que quatre des six prix décernés ce soir-là ont été remis à des gens du Québec!



Laurent Pellerin au Temple canadien de la renommée agricole

Laurent Pellerin a consacré 40 ans de sa vie à la défense de la cause agricole, tant au Québec que sur la scène nationale et internationale. Son parcours est impressionnant : il a entre

autres été président des producteurs de porcs de 1985 à 1993, puis de l'Union de 1993 à 2007. Ses efforts de réseautage sont à l'origine de la fondation d'AgriCord en 2003, une alliance d'agri-agences de coopération internationale. Il en a assumé la présidence de 2006 à 2010. En 2009, il accède à la présidence de la Fédération canadienne de l'agriculture. Puis, de 2010 à 2017, il est à la barre du Conseil des produits agricoles du Canada. Toutes nos félicitations!



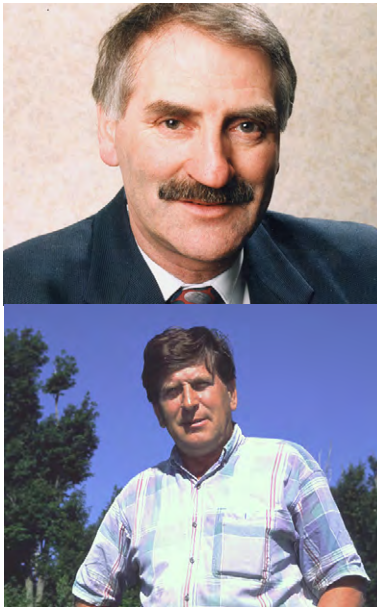


Hommages aux bâtisseurs



Gratien D'AMOURS | 1945-2019

Décédé à Trois-Pistoles le 25 juin à l'âge de 74 ans, Gratien D'Amours a été président de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent pendant plusieurs années, puis premier vice-président de l'Union de 1993 à 2001. Cette fonction l'aura amené à œuvrer au sein de plusieurs organisations à titre de représentant des producteurs et productrices agricoles du Québec, dont UPA DI, le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec, La Financière agricole du Québec et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole. Avant tout producteur laitier, il aura été, jusqu'à la fin de sa vie, un grand ambassadeur de l'agriculture du Québec, un homme de cœur et un rassembleur d'une gentillesse et d'une sagesse hors du commun.



René WALASZCZYK | 1942-2019

Décédé le 30 septembre à l'âge de 77 ans, René Walaszczyk, producteur laitier à Henryville, a été une figure marquante de l'agriculture en Montérégie. Président de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe de 1997 à 2006, il a cumulé 32 années d'engagement dans le syndicalisme agricole. Parmi les dossiers qui lui tenaient le plus à cœur et qu'il a portés tout au long de sa carrière, mentionnons la valorisation de l'agriculture et des pratiques agroenvironnementales, ainsi que l'équité dans le régime de fiscalité foncière agricole.



Léonard OTIS | 1924-2019

Décédé le 18 mars à l'âge de 95 ans, Léonard Otis, originaire de la vallée de la Matapédia, a notamment été président de l'UCC (Union catholique des cultivateurs) de Rimouski-Est de 1958 à 1972 et président du Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent de 1958 à 1968. En se portant à la défense des villages ruraux et de ceux qui y habitent, M. Otis a apporté une contribution remarquable à sa région et, du même souffle, à l'ensemble des régions du Québec. L'histoire de Léonard



Otis est à l'image de celle du héros de Jean Giono : « l'homme qui plantait des arbres », car en 50 ans, il a su transformer 900 acres de broussailles en forêt modèle. Par son courage, sa détermination et son sens du bien commun, il aura inspiré plusieurs générations d'agriculteurs, de forestiers et de ruraux.

Stéphane DESLAURIERS | 1977-2019

Décédé subitement à Québec, le 3 octobre 2019, à l'âge de 42 ans, Stéphane Deslauriers était directeur de la Fédération de la relève agricole du Québec depuis 2016 et directeur général de l'organisme Jersey Québec depuis 2009. Il n'est certes pas exagéré de dire que ce sont tous les membres de la grande famille UPA qui ont perdu un ami le 3 octobre. Stéphane était un homme de cœur, résolument engagé pour les jeunes de la relève agricole qu'il accompagnait et défendait avec ferveur. Chaleureux et toujours souriant, c'était aussi un gars gentil, respectueux et si attachant. Il nous manquera beaucoup.





RAPPORT ANNUEL 2018 | 2019

ISSN 2292-2229 (PDF)

Dépôt légal, 3e trimestre 2020

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

L'Union des producteurs agricoles

Direction affaires publiques et syndicales

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100

Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Téléphone : 450 679-0530 | Courriel : daps@upa.qc.ca

[Consulter la version Web](#)